



Remboursement d'un cadeau offert par la famille

Par **cecylemarseille**, le **04/04/2008** à **08:41**

bonjour,

je voulez savoir avec mon copain nous venons d'acheter un appartement.

Sa mère nous a donc offert les meubles de la cuisine.

Entre temps il y a eu une dispute et maintenant elle veut qu'on la lui rembourse.

Sommes nous obliger de le faire?

je précise que la facture est à notre nom qu'elle nous passé sa carte de crédit avec son code pour aller nous l'acheter.

Existe il un article pour me protéger.

Merci de vos réponses.

Cordialement.

Par **jeetendra**, le **04/04/2008** à **10:11**

bonjours, à partir du moment ou la facture est à votre nom et qu'en plus c'est un cadeau je ne vois pas comment en droit votre belle mere puisse reprendre un cadeau, cordialement